

T-ES(2026)15\_fr

31 août 2026

## COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

### Rapport de réunion

#### 48<sup>e</sup> réunion

Ouverture de la réunion : mardi 2 juin 2026, 14h30

Clôture de la réunion : jeudi 4 juin 2026, 16h00

Pause déjeuner : entre 13h00 et 14h30

Lieu : salle G02, bâtiment Agora, Strasbourg  
(en présentiel uniquement)

## Échange thématique avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité et 48<sup>e</sup> réunion plénière du Comité de Lanzarote

### 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Maria José Castello-Branco (présidente, Portugal) ouvre la réunion en rappelant que le [rapport](#) de la 47<sup>e</sup> réunion plénière et le 10<sup>e</sup> [rapport d'activités](#) de l'édition spéciale anniversaire ont été publiés en ligne. Le Comité adopte son ordre du jour.

### 2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote

#### 2.1. Procédure de conformité concernant les recommandations du 2<sup>e</sup> cycle de suivi « La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants »

##### 2.1.1. Adoption du rapport de conformité thématique révisé sur les services aux victimes et la prévention [T-ES(2026)05\_fr rév.]

Le Comité examine et adopte une version révisée du rapport de conformité thématique sur les services aux victimes et la prévention, qui a été modifié depuis la précédente réunion sur la base des informations supplémentaires transmises par les Parties et de leurs observations. Ce rapport et le rapport de conformité thématique sur le droit pénal matériel et procédural seront publiés sous la forme d'un seul document, consolidé, sur le site internet du Comité.

##### 2.1.2. Discussion sur le suivi de la procédure de conformité

Ekaterina Malareva (conseillère juridique, Secrétariat du Comité de Lanzarote) présente plusieurs propositions concernant les prochaines étapes visant à aider les Parties à combler les lacunes dans la mise en œuvre des recommandations, qui ont été recensées dans le cadre de la procédure de conformité. Le Comité décide d'approfondir les questions liées au signalement et aux règles de compétence dans ses futurs travaux de renforcement des capacités. Les membres sont encouragés à continuer d'informer le Comité des progrès réalisés pour mettre en œuvre les recommandations en suspens.

#### 2.2. Nouveau cycle de suivi : « Le contrôle des antécédents des professionnel·les, des bénévoles et des autres personnes au contact des enfants » [T-ES(2026)06\_fr] : mise à jour

Andrea Varrella (ECPAT International) présente les résultats de l'[étude cartographique](#) menée par ECPAT sur la vérification des antécédents judiciaires dans 128 juridictions, en mettant particulièrement l'accent sur les bénévoles. Peu de pays disposent de systèmes de protection complets couvrant de manière cohérente les employés, les bénévoles et les ressortissants étrangers. De nombreux pays se concentrent uniquement sur

l'enseignement formel ou les structures d'accueil des enfants, ce qui fait que le tourisme, le bénévolat et d'autres activités impliquant un contact avec des enfants sont peu réglementés. La consultation du casier judiciaire n'est pas toujours synonyme de protection : certains pays tiennent en effet à jour des registres d'auteurs d'infractions mais n'exigent pas que les organisations contrôlent les antécédents de leur personnel ou qu'elles excluent les personnes condamnées de toute fonction en rapport avec des enfants. Lorsque la vérification du casier judiciaire est imposée par la réglementation relative à l'immigration plutôt que par la législation sur la protection de l'enfance, cela peut créer des incohérences, puisque les contrôles vont s'appliquer aux étrangers mais pas aux ressortissants nationaux. Les deux tiers des pays étudiés n'effectuent aucune vérification des antécédents judiciaires pour les bénévoles.

Mark Beavan (chef de l'Unité des infractions contre les enfants, INTERPOL) fait le point auprès du Comité sur les travaux du [projet Soteria](#), qui vise à empêcher les auteurs d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels de travailler dans le secteur de l'aide et du développement. Ce projet a mis au point un dispositif de contrôle de sécurité aidant les organisations à filtrer les candidats à un poste afin de détecter les risques d'exploitation et d'abus sexuels grâce à un partage sécurisé de données avec INTERPOL, qui les recoupe avec ses bases de données criminelles et alerte les forces de l'ordre en cas de menace avérée. Les membres sont invités à promouvoir cette initiative auprès des ONG et des acteurs humanitaires opérant à l'échelle nationale et internationale, et à les encourager à utiliser le dispositif de contrôle de sécurité. Pour plus d'informations, les membres sont encouragés à communiquer par courriel.

Kristina Stepanova (Lituanie) présente les mesures prises récemment par la Lituanie pour rechercher plus efficacement les infractions sexuelles commises sur des enfants. Toutes les personnes exerçant une activité au sein d'établissements fournissant des services exclusivement destinés aux enfants, ainsi que toutes les autres personnes, y compris les travailleurs indépendants, dont le travail implique un contact direct et régulier avec des enfants, sont soumises à une vérification de leur casier judiciaire. Elles doivent utiliser un site internet spécial sur lequel elles peuvent générer un QR code, qui est ensuite vérifié par leur employeur ou recruteur potentiel. Au cours de la discussion qui s'ensuit, les membres font part des difficultés rencontrées au niveau national en matière de vérification et posent des questions afin d'obtenir des éclaircissements.

Ekaterina Malareva présente les modalités proposées pour préparer le projet de rapport de mise en œuvre dans le cadre du cycle de suivi en cours sur le contrôle des antécédents des professionnel·les, des bénévoles et des autres personnes au contact des enfants. Il est ainsi proposé de transmettre l'analyse initiale et les recommandations à un groupe de travail, en vue d'une première discussion. Les membres et les observateurs et observatrices sont invités à rejoindre le groupe de travail en prenant contact avec le Secrétariat. Il est précisé que les retours faits par la société civile seront intégrés directement dans le texte du rapport, de même que les réponses éventuelles de l'État partie concerné, et qu'il sera décidé au cas par cas si les recommandations pertinentes de type « inviter » qui avaient été formulées lors du premier cycle de suivi doivent être transformées en recommandations de type « exiger » dans le projet de rapport de mise en œuvre. Enfin, il est proposé d'établir, après l'adoption de ce rapport, un récapitulatif

afin de résumer les mesures recommandées et de rappeler la situation des pays par rapport à ces mesures.

Le Comité convient d'appliquer la méthodologie présentée par le Secrétariat pour l'élaboration du projet de rapport de mise en œuvre.

### 2.3. Suivi du rapport de mise en œuvre sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance

Le Comité prend note d'une proposition selon laquelle une future procédure de conformité, visant à évaluer les progrès de mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de juillet 2025 sur [la protection des enfants dans le cercle de confiance](#), pourrait s'articuler autour d'une partie thématique de ce rapport. Il débat de la possibilité de mettre l'accent sur les recommandations liées aux abus intrafamiliaux dans le cadre d'un futur rapport de conformité.

### 2.4. Discussion concernant les sujets potentiels pour le prochain cycle de suivi

Maria José Castello-Branco (présidente, Portugal) informe le Comité que le Bureau a examiné les thèmes potentiels du prochain cycle de suivi. Naomi Trewinnard (co-secrétaire du Comité de Lanzarote) rappelle les différents sujets précédemment identifiés pour de futurs travaux, notamment les abus intrafamiliaux, la justice restaurative, le signalement, l'exploitation sexuelle, la prévention, la formation et la sensibilisation, l'éducation, les comportements sexuels préjudiciables et l'accompagnement des victimes.

Le Comité décide d'organiser un échange thématique sur l'exploitation sexuelle lors de sa prochaine réunion plénière, en vue d'un éventuel cycle de suivi sur ce thème, en prévoyant notamment des échanges avec le [Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains](#). La possibilité de coordonner les procédures avec des examens parallèles de mise en œuvre menés par le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) est également discutée. Dans le cadre d'un projet pilote en cours, une question relative à la mise en œuvre de l'article 9.1 de la Convention de Lanzarote (participation des enfants) a été intégrée dans l'examen de la [Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans](#). Si l'expérience se révèle positive, cette méthodologie pourrait être de nouveau utilisée à l'avenir, lorsque le CDENF examinera la mise en œuvre de la [Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur le renforcement des systèmes de signalement des cas de violence à l'égard des enfants](#). Le Comité fait part de son intérêt pour de futures activités de renforcement des capacités visant à remédier aux difficultés de mise en œuvre rencontrées en matière de prévention (y compris à l'égard des auteurs d'infractions), de placement hors du foyer familial, de formation, de sensibilisation et de soutien aux victimes. Parmi les thèmes potentiels de futures activités de sensibilisation figurent les comportements sexuels préjudiciables et l'éducation.

### 3. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques

- 3.1. Échange thématique sur le suivi du paragraphe 25 de la [déclaration finale](#) de la conférence informelle des ministres (1<sup>er</sup> juillet 2025, Malte), appelant le Comité à « veiller à ce que la Convention de Lanzarote reste un instrument vivant et tourné vers l'avenir, qui permette de traiter les problématiques tant actuelles que nouvelles, afin de garantir la protection des enfants dans le contexte d'une transformation numérique de plus en plus rapide »

Maria-José Castello Branco (présidente, Portugal), rappelle les discussions approfondies menées au sein du Comité, en particulier lors de ses 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> réunions ([2-3 juillet 2025, Malte](#), [19-21 novembre 2025, République de Moldova](#)) sur la nécessité de faire en sorte que la Convention de Lanzarote conserve sa pertinence. Elle rappelle que le Comité a procédé à un échange de vues approfondi sur l'analyse indépendante préparée par Victoria Baines intitulée « La Convention de Lanzarote à la lumière des tendances émergentes et de l'évolution des normes », ainsi que sur les pistes pour combler les potentielles lacunes identifiées (47<sup>e</sup> réunion, [24-26 mars 2026, France](#)). Le Comité a chargé le Secrétariat d'établir un tableau récapitulant les lacunes recensées en vue de prendre une décision sur la marche à suivre lors de sa 48<sup>e</sup> réunion.

Hallvard Gorseth (directeur, Direction de l'égalité en droits et en dignité, Conseil de l'Europe) félicite le Comité pour l'adoption de la [déclaration conjointe sur le matériel d'exploitation et d'abus sexuels sur enfants généré ou modifié par l'IA](#). Il réitère le soutien total du Secrétariat à tous les aspects des travaux du Comité, y compris aux réflexions en cours visant à garantir que la Convention de Lanzarote reste un instrument vivant et tourné vers l'avenir.

Le Comité procède à un échange de vues approfondi à partir d'un tableau récapitulant les potentielles lacunes juridiques et de mise en œuvre identifiées dans l'analyse indépendante et dans les précédents travaux du Comité. Les membres rappellent la terminologie technologiquement neutre utilisée dans la Convention, qui a permis au Comité d'adopter une approche dynamique lors de l'interprétation de ses dispositions dans le contexte de l'évolution des tendances, notamment dans le cadre d'avis et de recommandations sur les abus sexuels concernant des enfants facilités par la technologie. Les discussions portent notamment sur l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants facilités par les TIC, les matériels d'abus sexuels sur enfants, le droit pénal, la prévention, la protection, la coopération internationale et la possibilité de renforcer le mécanisme de suivi. Lors d'un tour de table, les membres exposent les positions nationales concernant l'opportunité de commander une étude de faisabilité sur un éventuel protocole à la Convention de Lanzarote, les sujets qui devraient être abordés dans le protocole, et les différentes solutions qui pourraient être envisagées pour combler les lacunes identifiées. Les membres soulignent que tout travail à venir devrait être guidé par le respect du principe de neutralité technologique de la Convention afin d'en préserver la flexibilité nécessaire pour permettre la prise en compte des tendances futures. Après un échange approfondi, une large majorité se dit favorable à l'élaboration d'une étude de faisabilité afin de permettre au Comité de prendre une décision sur la

meilleure voie à suivre. Le Comité décide de constituer un groupe de travail chargé de préparer l'étude, en vue de son examen lors de la 49<sup>e</sup> réunion plénière.

### 3.2. Renforcement des capacités – suites de l'échange du 2 juin 2026 avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)

Le Comité discute brièvement de la session conjointe avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité qui a eu lieu le 2 juin 2026 et prend note des retours très positifs formulés à la suite de l'échange : 59 % des répondants ont indiqué leur souhait de prendre des mesures à la suite de l'échange, et notamment :

- d'étudier la possibilité d'adhérer à la Convention de Lanzarote,
- de procéder à des révisions/modifications législatives,
- de renforcer la coordination entre les secteurs de la protection de l'enfance et de la cybercriminalité au niveau national,
- de diffuser la [déclaration conjointe sur le matériel d'exploitation et d'abus sexuels sur enfants généré ou modifié par l'IA](#) et les pratiques nationales communiquées lors de l'échange.

71 % des répondants ont indiqué que l'échange avait renforcé leur capacité de mettre en œuvre les Conventions de Lanzarote et de Budapest. Plusieurs sujets ont été identifiés aux fins de futures suites potentielles, notamment :

- la suppression des matériels d'abus sexuels sur enfants, le signalement et la détection,
- la protection des enfants contre les poursuites pénales en cas de matériels autogénérés,
- le travail avec les victimes et les survivant-es / la mise en œuvre d'une approche centrée sur les victimes,
- le partage d'exemples de lois nationales relatives aux matériels d'abus sexuels sur enfants,
- la préservation de la sécurité des enfants en ligne grâce à l'éducation et à la prévention.

Les participants ont montré un vif intérêt pour les études de cas et l'échange de pratiques nationales.

Le Comité a également identifié l'éducation à la sexualité et les procédures de signalement comme des sujets potentiels pour de futurs travaux avec d'autres comités.

### 3.3. Réflexion sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles

Les membres du Comité sont invités à faire état de toute modification de la législation nationale relative à l'âge légal ou à sa mise en œuvre intervenue depuis mai 2023, date du séminaire de renforcement des capacités consacré à ce sujet. Andorre, la Bulgarie et

la Roumanie ont relevé l'âge légal de 14/15 ans à 16 ans. Le Luxembourg a introduit une disposition sur la différence d'âge afin que des adolescents qui explorent leur sexualité ne risquent pas de voir leur responsabilité pénale engagée : les mineurs entre 13 et 16 ans peuvent avoir des relations sexuelles avec un partenaire lorsque la différence d'âge ne dépasse pas quatre ans.

Andrea Varrella (ECPAT International) présente les résultats de l'[étude cartographique](#) sur « l'âge du consentement » dans 158 pays, qui accorde une attention particulière à une application de la loi neutre du point de vue du genre. Dans certains pays, la loi ne fixe pas d'âge minimal pour entretenir des activités sexuelles pour les garçons, ce qui les laisse sans protection ; dans d'autres pays, les infractions commises sur des garçons sont moins sévèrement sanctionnées et ne s'étendent pas à certains actes.

Ekaterina Malareva rappelle que plusieurs questions concernant les différentes approches relatives à l'âge légal ont déjà été examinées dans l'[étude comparative de l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles dans les États parties à la Convention de Lanzarote](#), publiée en septembre 2023. Elle passe en revue les problèmes qui se posent, notamment la nécessité de protéger les enfants en deçà de l'âge légal tout en évitant de sanctionner les activités sexuelles consensuelles entre pairs, les difficultés à établir si les partenaires ont un niveau de maturité comparable, etc. Le Comité demande au Secrétariat d'élaborer un projet d'avis sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles, pour examen lors d'une prochaine réunion plénière.

#### 3.4. Échange thématique sur le traitement éthique de l'information par les médias : édition 2026 de la Journée pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre)

Mireya García de Murcia (conseillère juridique, Secrétariat du Comité de Lanzarote) présente le projet de lignes directrices sur la couverture médiatique éthique de la violence sexuelle à l'égard des enfants, qui sera révisé en fonction des commentaires reçus de la part des parties prenantes concernées et du calendrier proposé pour sa finalisation. Le texte révisé sera publié par le Conseil de l'Europe en anglais et en français le 18 novembre 2026, à l'occasion de la Journée pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, consacrée cette année à une [couverture médiatique éthique](#). Les Parties sont encouragées à traduire et à adapter les lignes directrices à leur contexte national.

Reconnaissant l'importance de traiter ce sujet, les Parties présentent des initiatives nationales et discutent des améliorations pouvant être apportées au document. Le Comité note l'importance d'intégrer les points de vue des journalistes et de préserver la liberté de la presse. Enfin, le Secrétariat remercie les Parties qui ont envoyé des observations et le Comité convient de soumettre ses éventuelles observations écrites sur le projet de texte d'ici au 19 juin 2026, afin de contribuer au processus de révision qui sera mené par le Secrétariat, et de mieux faire connaître la [Journée du 18 novembre pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#) aux parties prenantes nationales.

### 3.5. Informations communiquées par les membres, les participant-es et les observateurs et observatrices

#### 3.5.1. Mises à jour communiquées par les membres concernant les changements apportés à la législation, aux politiques ou aux pratiques pour mettre en œuvre la Convention de Lanzarote (changements intervenus depuis novembre 2025)

En réponse à une question posée par le Secrétariat en amont de la réunion concernant d'éventuels changements apportés à la législation, aux politiques ou aux pratiques nationales en vue de mettre en œuvre la Convention de Lanzarote, intervenus depuis novembre 2025, le Comité est informé des éléments suivants :

- modifications de la législation en vigueur : Albanie (matériels d'abus sexuels concernant des enfants à partir d'images réelles ou de synthèse, sollicitation d'enfants à des fins sexuelles), Bulgarie (âge pour entretenir des activités sexuelles relevé à 16 ans), République de Moldova (mécanismes de suppression des matériels d'abus sexuels sur enfants, terminologie mise à jour, modalités d'audition spéciales), Monténégro (traitement des enfants dans le cadre des procédures judiciaires, protection de l'enfance, cybercriminalité), Pays-Bas (décision de justice contre xAI/Grok sur les images dénudées et les matériels d'abus sexuels sur enfants), Portugal (interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 13 ans, preuves électroniques dans le cadre des procédures pénales), Royaume-Uni (modifications relatives aux matériels d'abus sexuels sur enfants générés par l'IA, notamment possibilité de tester et de sanctionner l'optimisation des modèles destinés à générer des matériels d'abus sexuels sur enfants, interdiction des applications de nudification, octroi de pouvoirs à la police des frontières britannique pour fouiller les équipements informatiques, signalement obligatoire, imprescriptibilité en ce qui concerne les affaires civiles) ;
- modifications de la législation en cours : Allemagne (projet de loi visant à renforcer les poursuites pénales dans le domaine de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle, projet de loi visant à renforcer la protection contre la violence numérique par le droit civil et pénal), Arménie (relèvement des seuils d'âge protégeant les enfants), Azerbaïdjan (matériels d'abus sexuels sur enfants, violence facilitée par la technologie), Bosnie-Herzégovine (registre des délinquants sexuels), France (allongement du délai de prescription, violence à l'école, vérification des antécédents), Finlande (projet de loi sur les prérogatives des Barnahus en matière d'enquête, politique d'éducation aux médias), Grèce (âge minimum pour l'accès aux réseaux sociaux, vérification des antécédents des professionnels intervenant dans le domaine sportif), Irlande (examen de la législation relative aux matériels d'abus sexuels sur enfants), République de Moldova (contrôle des antécédents), Pays-Bas (mise en œuvre de la loi sur l'intelligence artificielle de l'UE), Norvège (âge minimum pour l'accès aux réseaux sociaux, abus dans les institutions publiques), Royaume-Uni (sollicitation d'enfants à des fins sexuelles comme circonstance aggravante) ;

- stratégies ou plans d'action nationaux : Albanie (programme national pour les droits de l'enfant), Azerbaïdjan (projet de programme pour les droits de l'enfant), Finlande (plan d'action pour lutter contre la violence) ;
- centres Barnahus/services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour les enfants victimes : Albanie (centres spécialisés opérationnels), Monténégro (nouvelle loi sur la protection de l'enfance fondée sur les principes Barnahus, mise en œuvre du modèle), Finlande (projet de loi sur les prérogatives des Barnahus en matière d'enquête), Bosnie-Herzégovine (premier projet de mise en œuvre du modèle Barnahus), Portugal (développement prévu) ;
- sensibilisation, éducation et ressources : Bulgarie (application CyberKidz, mécanismes de signalement adaptés aux enfants), Finlande (politique d'éducation aux médias), Norvège (dossiers d'information), Irlande (lignes directrices sur le bien-être des enfants).

En outre, Leah Buck (Royaume-Uni) informe le Comité de la réunion des ministres du numérique du G7, qui a donné lieu à la publication d'une [déclaration](#) et d'un [ensemble de principes](#) réaffirmant l'engagement du G7 à agir sur de nombreux sujets, au nombre desquels figurent l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants.

### 3.5.2. Mises à jour communiquées par les participant·es

Mark Beavan (INTERPOL) fait état des actions actuellement menées par l'organisation pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et les abus facilités par les technologies ; il indique que la Macédoine du Nord, le Botswana et la Thaïlande ont rejoint sa base de données d'identification des victimes, qui couvre désormais 75 pays et a permis d'identifier plus de 63 000 victimes. Des équipes régionales spéciales en Asie et en Amérique latine ont identifié des centaines de victimes et d'auteurs d'infractions, et des activités de collaboration se poursuivent avec les services répressifs, avec notamment des campagnes de sensibilisation au Monténégro et en Namibie.

### 3.5.3. Tour de table des observateurs et observatrices de la société civile

Le Comité maintient sa pratique consistant à organiser un échange annuel avec les observateurs et observatrices de la société civile afin de mettre leurs récents travaux en lumière et de se tenir au courant de l'évolution des menaces et des tendances.

Sara Alaoui (Global Collaborative) informe le Comité des récentes actions de plaidoyer de l'organisation lors du [Sommet mondial 2026](#) (Cité du Vatican), et souligne la contribution active des survivant·es aux discussions et l'importance de mettre en place des systèmes centrés sur la mise en jeu des responsabilités.

Andrea Varella (ECPAT International) informe le Comité du projet « [No Wi-Fi Means No Life: The digital lives, risks, and protection pathways of children on the move](#) ». L'organisation travaille directement avec les enfants en situation de migration pour mieux comprendre la manière dont les facteurs intersectionnels comme le sexe, l'âge ou l'histoire agissent sur les risques d'exploitation sexuelle facilitée par la technologie. Les

enfants indiquent que la technologie occupe une place centrale dans leur quotidien et constitue à la fois un outil pour la vie de tous les jours et une bouée de sauvetage durant le parcours migratoire. Les appareils numériques favorisent la communication avec la famille et les pairs, l'adaptation à de nouveaux environnements, l'apprentissage, le divertissement et l'accès à l'information, tout en aidant les enfants à se repérer dans des endroits inconnus, à surmonter les barrières linguistiques et à rester en sécurité. L'accès des enfants au numérique est influencé par des facteurs intersectionnels, notamment le sexe, l'histoire et les modalités de la migration ([rapport de projet](#)).

Paola Rando (Missing Children Europe) présente le rapport « [From Grooming to Abuse, Exploitation and Disappearance: Protecting Children Across Digital Spaces](#) » ([Vue d'ensemble](#)), qui traite des liens entre la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles, l'exploitation sexuelle et la disparition d'enfants. Le rapport alerte sur le fait que les réponses actuelles de l'UE demeurent insuffisantes et fragmentées, en particulier depuis l'expiration du cadre juridique temporaire de l'UE permettant aux plateformes de détecter et de signaler de manière volontaire les contenus pédopornographiques et la sollicitation d'enfants en ligne à des fins sexuelles. Parmi les principales recommandations, Missing Children Europe appelle les décideurs politiques de l'UE à ériger en infraction pénale la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles concernant tous les enfants de moins de 18 ans, y compris lorsqu'elle se produit exclusivement en ligne ; à garantir le respect des obligations incombant aux plateformes en vertu du Règlement sur les services numériques afin de lutter contre la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles et les contacts préjudiciables avec des mineurs ; et à améliorer la collecte de données à l'échelle de l'UE sur la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles, l'exploitation sexuelle des enfants et la disparition d'enfants.

Katie Burke (We Protect Global Alliance) présente les principales conclusions de l'[Évaluation de la menace mondiale 2025](#). Le rapport met en évidence la hausse rapide des effets néfastes liés à l'IA, et notamment la production de matériels d'abus sexuels sur enfants générés par l'IA qui, même s'ils n'impliquent pas toujours de vrais enfants, sont source de préoccupations d'ordre éthique et juridique. WeProtect appelle à renforcer et à harmoniser les cadres juridiques, à clarifier les responsabilités des entreprises technologiques et à renforcer la collaboration internationale. Elle souligne également l'importance d'anticiper les risques émergents et de veiller à ce que les produits soient sûrs dès leur conception, tout en reconnaissant le potentiel de l'IA pour aider à détecter et à prévenir les abus.

Grete Raidma (INHOPE) informe le Comité qu'une forte augmentation des matériels d'abus sexuels sur enfants générés par l'IA, du pédopiégeage et de la sextorsion en ligne, et de l'exploitation sadique en ligne a été observée sur son réseau mondial de plateformes de signalement. La hausse rapide des matériels d'abus sexuels sur enfants générés par l'IA, ainsi que des formes plus complexes et plus graves d'exploitation en ligne, posent des problèmes majeurs en termes de détection et d'intervention. Les tendances récentes montrent des schémas de victimisation différents chez les garçons et les filles et le rôle croissant des pairs dans le signalement des abus. INHOPE appelle à clarifier d'urgence les cadres juridiques, à renforcer la coopération internationale et à prendre des mesures

opérationnelles pour répondre rapidement et efficacement à ces menaces en évolution. (rapport annuel 2025 [anglais](#))

Matthew McVarish (Brave Movement) informe le Comité que des mouvements de survivant-es ont été créés dans 80 pays et qu'une équipe spéciale a été constituée afin de travailler spécifiquement sur les délais de prescription. Il informe le Comité du lancement de [l'indice 2026 « Out of the Shadows »](#) lors de l'Assemblée mondiale de la Santé, qui évalue l'action de 60 pays dans six régions pour prévenir et combattre la violence sexuelle à l'égard des enfants et des adolescents. S'appuyant sur le rapport de l'APCE intitulé « [Violences sexuelles à l'encontre des hommes et des garçons](#) » et sur la [Global Boys Initiative](#), il appelle le Comité à lutter contre les infractions sexuelles concernant des garçons et encourage les États à veiller à ce que des services de soutien soient disponibles pour les victimes et les survivants, hommes et femmes.

Maria José Castello-Branco (présidente, Portugal) souligne que la non-discrimination est l'un des principes les plus importants de la Convention de Lanzarote et devrait garantir à tous les enfants, filles comme garçons, une protection et un accès aux services requis. Le Comité procède à un échange de vues sur cette question, notant que les garçons et les filles peuvent être concernés par différents types de victimisation, et qu'il est donc nécessaire de mettre en place des services d'information, de signalement et d'aide aux victimes qui tiennent compte de ces différences afin que toutes les victimes bénéficient d'un soutien. ECPAT International informe le Comité de son projet [Global Boys Initiative](#) qui vise à mieux comprendre les besoins spécifiques des garçons et à mieux répondre à la violence sexuelle à leur égard. Le Comité décide d'organiser, lors d'une prochaine réunion, un échange thématique sur les abus sexuels commis sur les garçons.

#### 4. Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en rapport avec le mandat du Comité de Lanzarote

##### 4.1. Débriefings des membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions ou à des événements au nom du Comité de Lanzarote

##### 4.1.1. 9<sup>e</sup> réunion plénière du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU) et échange thématique sur les violences facilitées par la technologie et l'IA à l'égard des enfants en temps de guerre, 14-16 avril 2026, Strasbourg

Kristina Stepanova (Lituanie) informe le Comité que le CGU travaille sur les sujets suivants : la responsabilité pour les crimes commis contre les enfants d'Ukraine, l'endoctrinement et la militarisation des enfants, l'accès à l'éducation, le retour en toute sécurité depuis différents États du Conseil de l'Europe et la réintégration des enfants. Elle informe également le Comité qu'elle a présenté les travaux du Comité de Lanzarote sur les technologies émergentes et l'exploitation et les abus sexuels concernant des enfants commis en ligne lors de l'échange sur les violences facilitées par la technologie et l'IA à l'égard des enfants en temps de guerre (voir [rapport de réunion](#)).

4.1.2. 3<sup>e</sup> réunion du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS), 23-24 avril 2026, Strasbourg

Páll Magnússon (Islande) informe le Comité que le projet de recommandation relative aux services intégrés destinés aux enfants victimes de violence qui comprendra des lignes directrices opérationnelles est en bonne voie. Il sera finalisé lors de la prochaine réunion du comité d'experts et soumis au CDENF pour examen lors de sa prochaine réunion (25-27 novembre 2026). Les membres du Comité de Lanzarote sont invités à se coordonner avec leurs [homologues au sein du CDENF](#). Un rapport intitulé [Child Impact Review](#) est présenté lors de la réunion. Il analyse 51 études internationales sur l'expérience vécue par les enfants ayant bénéficié de services Barnahus ([rapport de réunion](#)).

4.1.3. 31<sup>e</sup> cérémonie de remise du Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe, 19 mai 2026, Lisbonne

Maria José Castello-Branco (présidente, Portugal) et Mireya García de Murcia (conseillère juridique, Secrétariat du Comité de Lanzarote) informent le Comité de leur participation au Dialogue Nord-Sud « [Le modèle Barnahus comme mise en œuvre concrète de la Convention de Lanzarote et des normes de justice adaptées aux enfants](#) », organisé à Lisbonne le 18 mai 2026. L'événement s'est déroulé dans le cadre de la 31<sup>e</sup> cérémonie de remise du Prix Nord-Sud, dont l'un des lauréats était Bragi Guðbrandsson, fondateur du modèle Barnahus en Islande et ancien président du Comité de Lanzarote. L'événement a permis de présenter la Convention de Lanzarote à plus de 70 parties prenantes en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Elles évoquent également une réunion bilatérale avec Sabrina Gahar, présidente du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE), consacrée aux travaux du CAEDBE intéressant le Comité. Le Comité exprime son souhait d'étudier les possibilités d'action et de coopération conjointes avec le CAEDBE.

4.2. Informations communiquées par le Secrétariat

4.2.1. Évaluation du sous-programme sur les droits de l'enfant – Réponse du management et plan d'action (DIO-EVA(2026)02)

Malcom Cox (Direction du contrôle interne) présente les conclusions de l'[évaluation](#) du sous-programme du Conseil de l'Europe sur les droits des enfants, publiée en mars 2026. Cette évaluation portait sur les principales réalisations et les interactions entre les différents axes de travail du sous-programme du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant.

L'évaluation a montré que le sous-programme avait influencé des réformes législatives et politiques, permis de mieux faire connaître les droits de l'enfant et encouragé l'échange de bonnes pratiques entre États membres.

L'évaluation recommande notamment de réaliser une étude indépendante approfondie sur le périmètre de la Convention de Lanzarote à la suite de l'évolution des tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'égard des enfants.

#### 4.2.2. Conférence sur les droits humains dans les réalités immersives, Strasbourg, 18-19 mai 2026

Le Secrétariat informe le Comité que, les 18 et 19 mai 2026, le Conseil de l'Europe a accueilli à Strasbourg une conférence intitulée « [Les droits humains dans les réalités immersives \(XR\) : liberté d'expression, justice, droits et bien-être des enfants](#) ». La conférence était consacrée à la manière dont les technologies immersives redéfinissent les droits humains, la gouvernance démocratique et l'État de droit. Les discussions ont porté sur différents thèmes, notamment la liberté d'expression, l'autonomie psychique, les droits de l'enfant et une conception adaptée à l'âge, la santé mentale et les neurotechnologies. L'événement a également contribué à des réflexions plus larges menées dans le cadre du processus du Nouveau Pacte Démocratique, concernant l'impact des technologies émergentes sur la participation démocratique.

#### 4.2.3. Projet relatif à une justice adaptée aux enfants : projet d'étude de faisabilité sur la déjudiciarisation, les mesures de substitution à la détention, la prévention de la délinquance et de la récidive et la justice restaurative

Anne-Laure Baulieu, responsable de projet principale, indique qu'un [outil d'évaluation](#) et un [manuel](#) ont été élaborés dans le cadre du [projet conjoint UE-Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants](#).

Leo Ratledge, codirecteur du Children's Rights International Network, informe le Comité de la réalisation d'une étude sur la justice restaurative comme outil pour limiter la récidive. La revue de la littérature montre que la justice restaurative ne devrait pas être exclue dans toutes les situations de violences sexuelles concernant des enfants. Certaines sources indiquent que des mesures de justice restauratives peuvent être utiles, par exemple, pour lutter contre les comportements sexuels préjudiciables entre enfants ou lorsque les victimes ou les survivant-es souhaitent participer à un processus de justice restaurative dans le cadre de leur propre processus de guérison. Il souligne que la participation à une procédure de justice restaurative devrait toujours être volontaire, reposer sur le consentement total et éclairé de toutes les parties et qu'il existe de nombreuses pratiques qui n'impliquent pas de contact direct entre la victime et l'auteur. Au cours de l'échange qui s'ensuit, le Comité exprime son souhait d'en savoir plus sur l'impact potentiel des processus de justice restaurative sur les victimes qui y participent dans le contexte de comportements sexuels préjudiciables d'enfants, et l'interaction possible entre la justice restaurative et les systèmes de justice traditionnelle.

#### 4.2.4. Réunion des membres d'INHOPE : Renforcer l'efficacité des plateformes de signalement

Mireya García de Murcia informe le Comité de la participation du Secrétariat à la conférence annuelle d'INHOPE organisée les 14 et 15 avril 2026 en Lettonie. Le Secrétariat a présenté les ressources et les outils mis au point par le Comité de Lanzarote pour soutenir les campagnes nationales contre les matériels d'abus sexuels sur enfants générés par l'IA et a participé à un atelier avec des plateformes de signalement d'Amérique latine pour mieux faire connaître la Convention de Lanzarote.

#### 4.2.5. Conférence sur la protection des enfants dans l'environnement numérique au Kazakhstan

Ekaterina Malareva informe le Comité de la participation du Secrétariat à la conférence de l'UNICEF intitulée « Protéger les enfants dans l'environnement numérique : enjeux et approches actuels », qui s'est tenue à Astana (Kazakhstan) en mai 2026. Le Secrétariat a tenu des réunions bilatérales avec des représentant-es des autorités kazakhes et des institutions nationales de défense des droits humains afin de mieux faire connaître la Convention de Lanzarote et les travaux du Comité. Les États parties sont invités à verser des contributions financières pour alimenter le Fonds spécial de contributions volontaires et continuer à soutenir les initiatives visant à mieux faire connaître la Convention de Lanzarote comme instrument mondial de protection des enfants contre les infractions sexuelles, et à encourager d'autres États à y adhérer.

### 5. Questions procédurales

#### 5.1. Adoption de la liste des décisions

Le Comité adopte la liste des décisions.

### 6. Questions diverses

Le Comité est informé que la conférence conjointe Conseil de l'Europe/We Protect Global Alliance se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2027 et décide de tenir sa 51<sup>e</sup> réunion plénière les 3 et 4 juin 2027 à Strasbourg (France).

Le Comité est informé que, le 29 mai 2026, le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies a publié des [lignes directrices](#) pour la sécurité des enfants en ligne et une [déclaration](#) du Haut-Commissaire aux droits de l'homme Volker Türk, appelant les États et les entreprises technologiques à rendre les plateformes en ligne plus sûres pour les enfants en mettant en œuvre des mesures effectives en matière de réglementation, de contrôle et d'obligation de rendre des comptes.

Le Comité fait également part de son souhait de poursuivre sa coopération fructueuse avec le Bureau de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants à la suite de la nomination de [Mme Ai Kihara-Hunt](#) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026.

\*\*\*\*\*

Dates des prochaines réunions plénières

- 49<sup>e</sup> réunion plénière : 17-19 novembre 2026, Strasbourg
- 50<sup>e</sup> réunion plénière : 15-18 mars 2027, Strasbourg, France
- 51<sup>e</sup> réunion plénière : 3-4 juin 2027, Strasbourg, France (précédée de la conférence conjointe CdE/WPGA les 1-2 juin 2027)
- 52<sup>e</sup> réunion plénière : 16-18 novembre 2027, Strasbourg (France) (à confirmer)

## Annexe I

### Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote
  - 2.1. Procédure de conformité – Recommandations du 2<sup>e</sup> cycle de suivi sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants
    - 2.1.1. Adoption du rapport de conformité thématique révisé : services aux victimes et prévention [T-ES(2026)05\_fr rév.]
    - 2.1.2. Discussion sur le suivi de la procédure de conformité
  - 2.2. Nouveau cycle de suivi : « Contrôle des antécédents des professionnel·les, des bénévoles et des autres personnes au contact des enfants » [T-ES(2026)06\_fr] : mise à jour
  - 2.3. Suivi du rapport de mise en œuvre sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance
  - 2.4. Discussion concernant les sujets potentiels pour le prochain cycle de suivi
3. Renforcement des capacités, échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques
  - 3.1. Échange thématique sur le suivi du paragraphe 25 de la [déclaration finale](#) de la conférence informelle des ministres (1<sup>er</sup> juillet 2025, Malte), qui appelle le Comité à « veiller à ce que la Convention de Lanzarote reste un instrument vivant et tourné vers l'avenir, qui permette de traiter les problématiques tant actuelles que nouvelles, afin de garantir la protection des enfants dans le contexte d'une transformation numérique de plus en plus rapide ».
  - 3.2. Renforcement des capacités – suivi de l'échange avec le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) le 2 juin 2026
  - 3.3. Lancement d'une réflexion sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles

- 3.4. Échange thématique sur le traitement éthique de l'information dans les médias : édition 2026 de la Journée pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre)
- 3.5. Informations communiquées par les membres, participant·e·s, observateurs et observatrices
  - 3.5.1. Informations communiquées par les membres sur les changements apportés à la législation, aux politiques ou aux pratiques pour mettre en œuvre de la Convention de Lanzarote (changements survenus depuis novembre 2025)
  - 3.5.2. Informations communiquées par les participants
  - 3.5.3. Tour de table des observateurs et observatrices de la société civile
- 4. Informations sur les travaux du Conseil de l'Europe en rapport avec le mandat du Comité de Lanzarote
  - 4.1. Débriefings des membres du Comité de Lanzarote ayant participé à des réunions ou à des événements au nom du Comité de Lanzarote
    - 4.1.1. 9<sup>e</sup> réunion plénière du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU) et échange thématique sur la violence facilitée par la technologie et l'intelligence artificielle affectant les enfants en situation de conflit, 14-16 avril 2026, Strasbourg
    - 4.1.2. 3<sup>e</sup> réunion du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS), 23-24 avril 2026, Strasbourg
    - 4.1.3. 31<sup>e</sup> cérémonie de remise du prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe, 19 mai 2026, Lisbonne
  - 4.2. Informations communiquées par le secrétariat
    - 4.2.1. [DIO-EVA\(2026\)02 - Évaluation du sous-programme sur les droits des enfants ; Réponse du management et plan d'action](#)
    - 4.2.2. Groupe de travail d'experts du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) sur l'intelligence artificielle et le droit pénal
    - 4.2.3. Conférence sur les droits humains dans les réalités immersives, 18-19 mai 2026, Strasbourg
    - 4.2.4. Projet sur la justice adaptée aux enfants : étude de faisabilité sur la déjudiciarisation, les alternatives à l'incarcération, la prévention de la délinquance et de la récidive, et la justice restaurative

5. Questions procédurales

5.1. Adoption de la liste des décisions

6. Questions diverses

## Liste des participant-es

## MEMBERS / MEMBRES

## STATE PARTIES TO THE CONVENTION / ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION

|                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                      |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| ALBANIA / ALBANIE        | <p>1. Alma TANDILI<br/>Chairperson of the<br/>State Agency for the Protection of Children's Rights<br/>Ministry of Health and Social Protection</p> <p>2. Anila BREGU<br/>Specialist<br/>State Agency for the Protection of Children's Rights<br/>Ministry of Health and Social Protection</p> | Apologised / Excusée |
| ANDORRA / ANDORRE        | <p>Lara FORTÓ RIBERA<br/>Psychologue<br/>Unité « Enfance et Adolescence »<br/>Ministère des Affaires sociales et de la Fonction publique</p>                                                                                                                                                   |                      |
| ARMENIA / ARMÉNIE        | <p>1. Mariam CHIFLIKYAN<br/>Advisor<br/>Ministry of Justice</p> <p>2. Mane GEVORGYAN<br/>Assistant to the Deputy Minister of Justice<br/>Ministry of Justice</p>                                                                                                                               | Apologised / Excusée |
| AUSTRIA / AUTRICHE       | <p>Manuela TROPACHER<br/>Judge<br/>Legal Advisor<br/>Federal Ministry of Justice</p>                                                                                                                                                                                                           |                      |
| AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN | <p>1. Kamil ABDULLAYEV<br/>Inspector-Translator<br/>Main Department on Combatting Trafficking in Human Beings<br/>Ministry of Internal Affairs</p> <p>2. Jeyran RAHMATULLAYEVA<br/>Head of the Administrative Office<br/>State Committee for Family, Women and Children Affairs</p>            | Apologised / Excusée |
| BELGIUM / BELGIQUE       | <p>Christel DE CRAIM<br/>Head of Service<br/>Service for Criminal Policy<br/>FPS Justice</p>                                                                                                                                                                                                   |                      |

|                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                  |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| BOSNIA AND<br>HERZEGOVINA /<br><i>BOSNIE-HERZÉGOVINE</i> | Ajla <b>NANIĆ</b><br>Expert Advisor<br>Human Rights Department<br>Ministry of Human Rights and Refugees                                                                                                                                                                   |                                                                                  |
| BULGARIA / <i>BULGARIE</i>                               | Marga STOYANOVA<br>Chief Expert<br>Policy and Programmes Directorate for Children, Strategic Development<br>and Coordination<br>State Agency for Child Protection at the Council of Ministers                                                                             |                                                                                  |
| CROATIA / <i>CROATIE</i>                                 | Marlena <b>JUKIĆ</b><br>Head of Service<br>Service for criminal substantive law regulations<br>Sector for criminal law regulations<br>Directorate for Criminal Law<br>Ministry of Justice, Public Administration and Digital Transformation<br>and Digital Transformation | Apologised / <i>Excusée</i>                                                      |
| CYPRUS / <i>CHYPRE</i>                                   | Stavroulla ELIA-DRAKOU<br>Social Welfare Officer<br>Social Welfare Services<br>Deputy Ministry of Social Welfare                                                                                                                                                          |                                                                                  |
| CZECHIA / <i>TCHÉQUIE</i>                                | Pavla BUREŠOVÁ<br>Lawyer<br>Office for International and European Cooperation<br>Ministry of Justice                                                                                                                                                                      |                                                                                  |
| DENMARK / <i>DANEMARK</i>                                | Andreas JUHL<br>Prosecutor<br>Director of Public Prosecutions                                                                                                                                                                                                             |                                                                                  |
| ESTONIA / <i>ESTONIE</i>                                 | 1. Tuuli LEPP<br>Adviser<br>Department of Criminal Policy<br>Ministry of Justice and Digital Affairs<br><br>2. Andra REINOMÄGI<br>Adviser<br>Department of Criminal Policy<br>Ministry of Justice and Digital Affairs                                                     | Apologised / <i>Excusée</i>                                                      |
| FINLAND / <i>FINLANDE</i>                                | Satu SISTONEN<br>Deputy Director, Senior Ministerial Adviser, Legal Affairs<br>Legal Service<br>Unit for Human Rights Courts and Conventions<br>Ministry for Foreign Affairs                                                                                              |                                                                                  |
| FRANCE / <i>FRANCE</i>                                   | 1. Alexia DE ROCQUIGNY<br>Magistrate – Rédactrice<br>Bureau de la négociation pénale<br>européenne et internationale<br>Direction des Affaires Criminelles et des Grâces<br>Ministère de la Justice                                                                       | MEMBER OF THE BUREAU /<br><i>MEMBRE DU BUREAU</i><br>Apologised / <i>Excusée</i> |

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                  |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
|                     | 2. Joséphine PIBAULT<br>Magistrate – Rédactrice<br>Bureau de la négociation pénale européenne et internationale<br>Direction des Affaires Criminelles et des Grâces<br>Ministère de la Justice                                                                                                                                                                   |                                                                  |
| GEORGIA / GÉORGIE   | 1. Ketevani TATUASHVILI<br>Adviser<br>Human Rights Department<br>Administration of the Government<br><br>2. Eliso SHONIA<br>Deputy Head of the<br>Human Rights Department<br>Administration of the Government<br><br>3. Salome SALUKVADZE<br>Deputy Permanent Representative<br>Permanent Representation of Georgia to the Council of Europe                     | Apologised / Excusée                                             |
| GERMANY / ALLEMAGNE | Liesa GUTSCH<br>Legal Advisor<br>II A 3 - Division for Criminal Law on Sexual Offences, Human Trafficking,<br>Abortion, Medical Criminal Law<br>Federal Ministry of Justice and Consumer Protection                                                                                                                                                              |                                                                  |
| GREECE / GRÈCE      | George NIKOLAIDIS<br>Psychiatrist, Researcher<br>Department of Mental Health and Social Welfare<br>Centre for the Study and Prevention of Child Abuse and Neglect<br>Institute of Child Health                                                                                                                                                                   | MEMBER OF THE BUREAU /<br>MEMBRE DU BUREAU                       |
| HUNGARY / HONGRIE   | 1. Iván A. BUJDOS<br>Senior legal advisor<br>Department of Criminal Law Codification<br>Deputy Secretariat of State for Criminal Law Legislation<br>Ministry of Justice<br><br>2. András GYÖRE<br>Child Protection Specialist<br>Department for Child Protection and Guardianship Affairs<br>Deputy State Secretariat for Social Affairs<br>Ministry of Interior | Apologised / Excusé                                              |
| ICELAND / ISLANDE   | 1. Páll MAGNÚSSON<br>Counsellor<br>Permanent Mission of Iceland in Geneva<br><br>2. Linda Hrönn INGADÓTTIR<br>Senior Adviser<br>Ministry of Education and Children                                                                                                                                                                                               | VICE-CHAIRPERSON /<br>VICE-PRÉSIDENT<br><br>Apologised / Excusée |

|                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                            |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| IRELAND / IRLANDE                              | <p>1. Corah CAPLES<br/>Assistant Principal Officer<br/>Criminal Justice Policy<br/>Department of Justice, Home Affairs and Migration</p> <p>2. Cormac FLOOD<br/>Administrative Officer<br/>Criminal Justice Policy<br/>Department of Justice, Home Affairs and Migrations</p>                                            | Apologised / Excusée                       |
| ITALY / ITALIE                                 | <p>1. Elena FALCOMATÀ<br/>Senior Expert<br/>Presidency of the Council of Ministers</p> <p>2. Marino DI NARDO<br/>Senior Expert<br/>Presidency of the Council of Ministers</p>                                                                                                                                            | Apologised / Excusé                        |
| LATVIA / LETTONIE                              | Indra AIZUPE-DZINTARE<br>Head of the<br>Criminal Law Department<br>Ministry of Justice                                                                                                                                                                                                                                   |                                            |
| LIECHTENSTEIN /<br>LIECHTENSTEIN               | Sarah FRICK<br>Psychologist<br>Children and Youth Service Division<br>Office of Social Services                                                                                                                                                                                                                          |                                            |
| LITHUANIA / LITUANIE                           | Kristina STEPANOVA<br>Head of the<br>Child Rights Protection Group<br>Ministry of Social Security and Labour                                                                                                                                                                                                             | MEMBER OF THE BUREAU /<br>MEMBRE DU BUREAU |
| LUXEMBOURG /<br>LUXEMBOURG                     | <p>1. Claudia MONTI<br/>Cheffe de service<br/>Service des droits de l'enfant<br/>Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse</p> <p>2. Alessandro ALBANO<br/>Coordinateur de projet<br/>Service des droits de l'enfant<br/>Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse</p> | Apologised / Excusée                       |
| MALTA / MALTE                                  | Lorna MUSCAT<br>Head of Office<br>Office of the Commissioner for Children                                                                                                                                                                                                                                                |                                            |
| REPUBLIC OF MOLDOVA /<br>RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA | Tatiana URSU<br>Principal Officer<br>Directorate of Policy in the field of Public Order and Security, Combating<br>Crime<br>Ministry of Internal Affairs                                                                                                                                                                 |                                            |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                            |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| MONACO / MONACO                        | Marie THOUVENIN-RAPAIRE<br>Directrice<br>Direction de l'Action et de l'Aide Sociales                                                                                                                                                                                                                                                       |                                            |
| MONTENEGRO /<br>MONTÉNÉGRO             | Jelena GRDINIĆ<br>General Director<br>Directorate for Criminal and Civil Legislation<br>Ministry of Justice                                                                                                                                                                                                                                | MEMBER OF THE BUREAU /<br>MEMBRE DU BUREAU |
| NETHERLANDS /<br>PAYS-BAS              | Eugenia POZO MORILLAS<br>Senior Policy Officer (Sexual violence crimes)<br>Ministry of Justice and Security                                                                                                                                                                                                                                |                                            |
| NORTH MACEDONIA /<br>MACÉDOINE DU NORD | Ljubica NAJDOSKA<br>Desk Officer for Family Relations<br>Ministry of Social Policy, Demography and Youth                                                                                                                                                                                                                                   | Apologised / Excusée                       |
| NORWAY / NORVÈGE                       | Maria Brit ESPINOZA<br>Special Adviser International Affairs<br>Department of Childhood, Youth and Family Affairs<br>Ministry of Children and Families                                                                                                                                                                                     |                                            |
| POLAND / POLOGNE                       | Magdalena <b>BOCHIŃSKA</b><br>Head of Division<br>Division of Children's Rights and Support of Victims<br>Department of Family and Juvenile Matters<br>Ministry of Justice                                                                                                                                                                 |                                            |
| PORTUGAL / PORTUGAL                    | 1. Maria José CASTELLO-BRANCO<br>Legal Adviser<br>Civil Justice Unit<br>International Affairs Department<br>Directorate General for Justice Policy<br>Ministry of Justice<br><br>2. Natália CAMPBELL<br>Adjointe au Représentant Permanent<br>Conseillère juridique<br>Représentation permanente du Portugal auprès du Conseil de l'Europe | CHAIRPERSON /<br>PRÉSIDENTE                |
| ROMANIA / ROUMANIE                     | Alina ION<br>Legal Adviser<br>Department for Drafting Legislation<br>Ministry of Justice                                                                                                                                                                                                                                                   |                                            |
| SAN MARINO /<br>SAINT-MARIN            | Filippo PANZAVOLTA<br>Second Secretary<br>Department of Foreign Affairs                                                                                                                                                                                                                                                                    | Apologised / Excusé                        |
| SERBIA / SERBIE                        | Stevan <b>POPOVIĆ</b><br>Independent Advisor<br>Family Protection Department<br>Ministry for Family Care and Demography                                                                                                                                                                                                                    |                                            |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SLOVAK REPUBLIC /<br>RÉPUBLIQUE SLOVAQUE | Petra GRZNÁROVÁ<br>Chief State Advisor<br>National Coordination Centre for Resolving the Issues of Violence<br>against Children (NCC)<br>Ministry of Labour, Social Affairs and Family                                                                                                                                          |
| SLOVENIA / SLOVÉNIE                      | Jana LOVŠIN<br>Head of Division<br>EU Affairs and International Cooperation<br>Office for International Cooperation and Mutual Legal Assistance<br>Ministry of Justice<br>MEMBER OF THE BUREAU /<br>MEMBRE DU BUREAU                                                                                                            |
| SPAIN / ESPAGNE                          | Álvaro GARCÍA PÉREZ-IRAOLA<br>Public Prosecutor – Legal Adviser<br>General Secretariat<br>Ministry of Justice                                                                                                                                                                                                                   |
| SWEDEN / SUÈDE                           | Sara PLATTEN BÄCKSTRÖM<br>Investigator and Senior Legal Advisor<br>Department for Investigation and Analysis<br>Ombudsman for Children – Swedish Children's Rights Agency                                                                                                                                                       |
| SWITZERLAND / SUISSE                     | Laura FONTANA<br>Juriste   Avocate<br>Unité Droit pénal international   International Criminal Law Unit<br>Office fédéral de la justice   Federal Office of Justice<br>Département fédéral de justice et police   Federal Department of Justice<br>and Police                                                                   |
| TUNISIA / TUNISIE                        | Fedia BSILI<br>Déléguée la Protection de l'Enfance de l'Ariana                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| TÜRKIYE / TÜRKIYE                        | 1. Gökçen TÜRKER<br>Head of Department<br>Directorate General for Foreign Relations and European Union Affairs<br>Ministry of Justice<br>Apologised / Excusée<br><br>2. Bahattin EMRE<br>Rapporteur Judge<br>Directorate General for Foreign Relations and European Union Affairs<br>Ministry of Justice<br>Apologised / Excusé |
| UKRAINE / UKRAINE                        | Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i><br><br>Ihor PITTSYK<br>Chief Specialist<br>Division for the Development of Family Forms of Upbringing<br>Department for the Protection of the Rights of Families, Children and their<br>Welfare<br>Ministry of Social Policy, Family and Unity<br>Online / <i>En ligne</i>   |

|                                 |                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| UNITED KINGDOM /<br>ROYAUME-UNI | Leah BUCK<br>International Lead - Child sexual exploitation and abuse<br>Tackling Child Sexual Abuse Unit<br>Tackling Exploitation and Abuse Directorate<br>Public Safety Group<br>Home Office |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## PARTICIPANTS / PARTICIPANTS

## STATES HAVING PARTICIPATED IN THE DRAFTING OF THE CONVENTION / ÉTATS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE LA CONVENTION

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CANADA / CANADA                                        | Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>                                                                                                                                                                                                                                 |
| HOLY SEE / SAINT-SIÈGE                                 | Aleksandra BRZEMIA BONAREK<br>Professeure<br>Membre du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie<br>Faculté de Droit Canonique<br>Université Pontificale Jean-Paul II de Cracovie<br>Juge ecclésiastique au Tribunal métropolitain de Katowice<br>Apologised / <i>Excusée</i> |
| JAPAN / JAPON                                          | Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>                                                                                                                                                                                                                                 |
| MEXICO / MEXIQUE                                       | Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>                                                                                                                                                                                                                                 |
| UNITED STATES OF<br>AMERICA / ÉTATS-UNIS<br>D'AMÉRIQUE | Awaiting nomination / <i>Nomination en attente</i>                                                                                                                                                                                                                                 |

## STATE INVITED BY THE COMMITTEE OF MINISTERS TO ACCEDE TO THE CONVENTION / ÉTAT INVITÉ PAR LE COMITÉ DES MINISTRES À ADHÉRER À LA CONVENTION

|                 |                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MOROCCO / MAROC | 1. Khalid HANEFIOUI<br>Chargé des droits de l'enfant et de la jeunesse<br>Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)<br>Apologised / <i>Excusé</i><br><br>2. Sara EL BOUAYCHI<br>Cheffe d'unité chargée de la protection de l'enfance<br>Présidence du Ministère Public |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES

|          |                                                                                                                          |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| INTERPOL | Mark BEAVAN<br>Head of the<br>Prevention of Crimes Against Children Unit<br>VCO/Organized and Emerging Crime Directorate |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## OBSERVERS / OBSERVATEURS

|                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                       |                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| THE BRAVE MOVEMENT                                                                                                                                                                     | Matthew McVARISH<br>Co-founder<br>Survivor Advocate (GER)                                                                                                             |                      |
| ECPAT INTERNATIONAL                                                                                                                                                                    | Andrea VARRELLA<br>Head of Programme: Justice and Child Rights                                                                                                        |                      |
| GLOBAL COLLABORATIVE                                                                                                                                                                   | Sara ALAOUI<br>Co-founder and President                                                                                                                               |                      |
| "HOPE FOR CHILDREN" CRC<br>Policy Center Cyprus                                                                                                                                        | Katerina MELISSARI<br>Coordinator of Child Protection Department                                                                                                      | Apologised / Excusée |
| INHOPE (International<br>Association of Internet<br>Hotlines)                                                                                                                          | 1. Samantha WOOLFE<br>Global Partnerships and Expansion Lead<br><br>2. Grete RAIDMA<br>Project & Policy Manager                                                       | Apologised / Excusée |
| INTERNATIONAL<br>ASSOCIATION OF YOUTH<br>AND FAMILY JUDGES AND<br>MAGISTRATES (IAYFJM) /<br>ASSOCIATION<br>INTERNATIONALE DES<br>MAGISTRATS DE LA JEUNESSE<br>ET DE LA FAMILLE (AIMJF) | Daniel PICAL<br>Magistrat honoraire représentant l'AIMJF auprès du Conseil de l'Europe                                                                                | Apologised / Excusé  |
| INTERNET WATCH<br>FOUNDATION (IWF)                                                                                                                                                     | Hannah SWIRSKY<br>Head of Policy and Public Affairs                                                                                                                   | Apologised / Excusée |
| MISSING CHILDREN EUROPE                                                                                                                                                                | 1. Aagje IEVEN<br>Secretary General<br><br>2. Paola RANDO<br>Senior Project Officer on Child Sexual Abuse                                                             | Apologised / Excusée |
| PROTECT CHILDREN<br>(SUOJELLAAN LAPSIA RY)                                                                                                                                             | Nina VAARANEN-VALKONEN<br>Executive Director<br>Trauma focused Cognitive Psychotherapist<br>Victim Services and Offender Management Sub-Group Chair<br>Interpol SGCAC | Apologised / Excusée |
| SAFE ONLINE                                                                                                                                                                            | Marija MANOJLOVIC<br>Executive Director                                                                                                                               | Apologised / Excusée |
| SAVE THE CHILDREN<br>INTERNATIONAL                                                                                                                                                     | Tiina-Maria LEVAMO<br>Senior Child Rights and Advocacy Advisor<br>Save the Children Finland                                                                           | Apologised / Excusée |

|                           |                                       |                     |
|---------------------------|---------------------------------------|---------------------|
| WePROTECT Global Alliance | 1. Iain DRENNAN<br>Executive Director | Apologised / Excusé |
|                           | 2. Katie BURKE<br>Policy Manager      |                     |

## SPEAKER / INTERVENANT

|                                    |                             |
|------------------------------------|-----------------------------|
| Child Rights International Network | Leo RATLEDGE<br>Co-Director |
|------------------------------------|-----------------------------|

## COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

## Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

|                                                                                                                                                     |                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / <i>Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable</i> | Catherine DU BERNARD ROCHY<br>Head of Secretariat / <i>Cheffe du Secrétariat</i>  |
|                                                                                                                                                     | Jannick DEVAUX<br>Secretary to the Committee / <i>Secrétaire de la commission</i> |

Directorate of Internal Oversight / *Direction de l'Audit interne, de l'Évaluation et de l'Investigation*

|                                                       |                                                            |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Evaluation Division / <i>Division de l'Évaluation</i> | Malcolm COX<br>Senior Evaluator / <i>Évaluateur senior</i> |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|

DGII: Directorate General of Democracy and Human Dignity / *DGII : Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine*Directorate of Equal Rights and Dignity / *Direction de l'égalité en droits et en dignité*

|                                                                                                 |                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Directorate of Equal Rights and Dignity / <i>Direction de l'égalité en droits et en dignité</i> | Hallvard GORSETH<br>Director / <i>Directeur</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|

Human Dignity and Gender Equality Department / *Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre*

|                                                                                                              |                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Human Dignity and Gender Equality Department / <i>Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre</i> | Irena GUIDIKOVA<br>Head of Department / <i>Cheffe de Service</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|

Children's Rights Division / *Division des droits des enfants*

|                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Children's Rights Division /<br><i>Division des droits des enfants</i>                                                              | Agnes von <b>MARAVIĆ</b><br>Head of the Children's Rights Division / <i>Cheffe de la Division des droits des enfants</i><br>Executive Secretary to the Lanzarote Committee / <i>Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote</i> |
| Children's Rights Division -<br>Cooperation projects /<br><i>Division des droits des enfants</i><br>- <i>Projets de coopération</i> | Anne-Laure BAULIEU<br>Senior Project Officer / <i>Responsable de projet principale</i>                                                                                                                                          |
| Secretariat of the Lanzarote<br>Committee / <i>Secrétariat du</i><br><i>Comité de Lanzarote</i>                                     | Naomi TREWINNARD<br>Co-secretary to the Lanzarote Committee / <i>Co-secrétaire du Comité de Lanzarote</i>                                                                                                                       |
|                                                                                                                                     | Ekaterina MALAREVA<br>Legal Advisor / <i>Conseillère juridique</i>                                                                                                                                                              |
|                                                                                                                                     | Mireya GARCÍA de MURCÍA<br>Legal Advisor / <i>Conseillère juridique</i>                                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                     | Corinne CHRISTOPHEL<br>Assistant to the Lanzarote Committee / <i>Assistante du Comité de Lanzarote</i>                                                                                                                          |
|                                                                                                                                     | Yuliia NOSACH<br>Assistant to the Lanzarote Committee / <i>Assistante du Comité de Lanzarote</i>                                                                                                                                |

INTERPRETERS / *INTERPRÈTES*

Sara WEBSTER  
Elisabetta BASSU  
Lisa WOJCIECHOWICZ